

Rapport d'évaluation

Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

au Collège Champlain Lennoxville

Mars 1997

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

L'évaluation du programme de DEC en *Sciences humaines* au Collège Champlain – Campus de Lennoxville s'inscrit dans l'opération plus large d'évaluation de ce programme dans tous les établissements d'enseignement collégial qui l'offraient en 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

La démarche d'évaluation de l'établissement s'est effectuée conformément aux modalités exposées dans le guide spécifique d'évaluation de ce programme¹. Le 14 février 1996, le Collège Champlain – Lennoxville transmettait à la Commission un rapport d'autoévaluation. Un comité² mandaté par celle-ci a analysé ce rapport et effectué une visite au Collège, les 16 et 17 octobre 1996. Cette visite a permis d'approfondir les principaux éléments du rapport d'autoévaluation par des échanges avec la Direction du Collège, le comité d'évaluation du programme, des professeurs et des étudiants. La Commission remercie le Cégep de sa collaboration à cette occasion.

Le présent rapport expose les conclusions de la Commission à la suite de son analyse du rapport d'autoévaluation soumis par le Collège, complétée par les constatations issues de sa visite. Après une brève présentation de l'établissement et des principales caractéristiques du programme de *Sciences humaines* qui y est offert, le document expose les résultats de l'évaluation selon les cinq critères retenus : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion qui en est faite. La conclusion résume l'appréciation globale du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Le programme de Sciences humaines*, Québec, mars 1995, 69 p.
 2. Le Comité de visite était composé de M^{me} Louise Chené, commissaire, de M^{me} Margaret Waller, professeure de sociologie au Collège John Abbott, de M. Michel Despland, professeur des sciences de la religion à l'Université Concordia, de M. Paul Stubbs, directeur des études au Collège John Abbott et de M. Alejandro Valdés, directeur des relations institutionnelles à l'Universidad del Pacifico (Lima, Pérou). M. Benoît Girard, agent de recherche à la Commission, agissait à titre de secrétaire.

Description du programme

Le Campus de Lennoxville est l'une des trois constituantes du Collège régional Champlain. Il est situé près de Sherbrooke en Estrie, sur un terrain attenant à l'Université Bishop's, avec laquelle il partage diverses ressources et à laquelle il loue des locaux.

La clientèle étudiante du Collège est diversifiée. Fidèle à son orientation initiale, celui-ci continue de desservir la population anglophone du Québec, principalement celle des régions autres que Montréal et Québec. À cette clientèle naturelle s'ajoute un contingent d'élèves francophones désireux de mener leurs études collégiales en anglais. En 1996, le Collège évalue cette clientèle à environ 50 % de sa population étudiante.

Le programme de *Sciences humaines* est offert annuellement à plus de 500 élèves à Lennoxville, ce qui en fait le programme comportant le plus grand nombre d'inscriptions. Ce nombre est relativement stable depuis quatre ans, mais les caractéristiques de la clientèle évoluent. Les principales tendances concernent la présence francophone, qui est croissante, et la moyenne des cotes au secondaire des étudiants qui diminue progressivement. Ces deux tendances, chacune à sa manière, imposent de nouveaux défis aux enseignants du programme.

Les élèves de *Sciences humaines* à Lennoxville bénéficient des services de 34 professeurs affectés à la formation spécifique, dont 26 sont permanents et 30 enseignent à temps plein. Ceux-ci étaient, jusqu'à récemment, répartis en trois départements et travaillaient de concert avec des enseignants des départements d'informatique et de mathématiques. À la suite d'une réforme administrative actuellement en période d'implantation, la plupart des disciplines enseignées en *Sciences humaines* sont réunies dans une structure unique basée sur le programme. Comme avant, certains professeurs participent au programme tout en étant formellement rattachés ailleurs. C'est le cas, par exemple, des professeurs d'administration des affaires rattachés au programme de *Techniques administratives*.

Le Collège a adopté un énoncé de mission assumé par chacun des programmes offerts. Cet énoncé met l'accent sur la formation d'étudiants lettrés, curieux, travailleurs, tolérants, responsables et en mesure de faire face aux défis de la société complexe et changeante qui est la nôtre. Les valeurs ainsi proposées témoignent des standards élevés proposés par le Collège.

Évaluation du programme

Le processus d'autoévaluation

Le rapport déposé par le Collège à la suite de son autoévaluation fait une large place à la description des faits. S'il sait présenter de façon relativement complète les aspects du programme qui concernent l'administration du Collège et les enseignants, il est plutôt succinct lorsqu'il s'agit des étudiants et des diplômés.

Le rapport souligne que le comité d'autoévaluation du Collège formé en mars 1995 (*Steering Committee*) ne s'est jamais réuni officiellement et que le temps a manqué pour consulter les professeurs du programme³. Ces circonstances expliquent sans doute pourquoi des divergences de points de vue apparaissent en plusieurs endroits du rapport, lesquelles, selon toute apparence, n'ont pas été discutées ni réconciliées. La double conclusion du rapport, par conséquent, ne peut découler d'un diagnostic complet et précis, ni présenter de solution opérationnelle pour l'avenir.

Pour ces raisons, la Commission en arrive au constat que le processus d'autoévaluation, qui devait fournir à tous les acteurs du programme une occasion de prendre du recul et de procéder à l'examen en profondeur de tous les aspects de sa mise en oeuvre, ne s'est pas déroulé normalement et n'a pas été mené à terme. Elle juge cette situation déplorable, le Collège ayant ainsi laissé échapper l'occasion de s'approprier l'évaluation et de la mettre au service de ses propres fins, dans l'intérêt tant du Collège lui-même que des élèves dont il a la charge.

Par conséquent, la Commission recommande au Collège de mettre en place des mécanismes propres à assurer à chacun une compréhension adéquate du sens, des enjeux et des résultats à attendre d'une saine pratique de l'autoévaluation dans le but d'en arriver à une juste appropriation de cet outil par l'ensemble des membres de la communauté du Collège.

3. Self-Evaluation of the Social Sciences Program, Champlain Regional College – Lennoxville Campus, February 1996, p. 6.

La mise en oeuvre du programme

Au regard de chacun des critères retenus pour l'évaluation, la Commission expose ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme; les séquences d'activités d'apprentissage; la charge de travail des élèves.

L'intégration du programme dépend d'abord de la façon dont tous les aspects de sa mise en oeuvre prennent appui de façon coordonnée sur une vision claire des objectifs poursuivis et concourent à les atteindre. Au sujet des objectifs définis par la Ministre, le rapport déclare que :

«many teachers commented on the fact that they were not familiar with the existence of these objectives». ⁴

La même affirmation est reprise, en substance, à l'occasion de la discussion de la contribution des cours de la formation spécifique :

«When teachers who teach concentration courses answered questionnaires pertaining to the fourteen objectives of the program, it was again apparent that formal knowledge of these Ministry objectives was not widespread». ⁵

Par ailleurs, dans sa transcription des objectifs ministériels, le Collège en oublie deux qui, par conséquent, ne font nulle part partie de la discussion⁶. Quelques-uns de ceux qui sont effectivement reproduits dans le rapport ont aussi perdu une partie de leur portée à cause d'une traduction imprécise.

4. Self-Evaluation of the Social Sciences Program, Champlain Regional College – Lennoxville Campus, February 1996, p.7.

5. Ibid., p.11.

6. Ibid., pp. 7-8. Les objectifs oubliés sont le 2.6 – «Réaliser un travail qui démontre la capacité d'analyser un problème en appliquant plus d'une approche des sciences humaines.» et le 3.3 – «Comprendre, en langue seconde, l'essentiel des textes portant sur les sciences humaines.»

La visite a permis à la Commission de prendre connaissance de l'énoncé de mission adopté par le Collège, lequel comporte un certain nombre d'objectifs généraux présumément applicables à tous les programmes. Ceux-ci ne sont cependant discutés nulle part dans le rapport, lequel affirme plutôt que le Collège n'a rien ajouté aux objectifs ministériels dans sa mise en oeuvre du programme⁷.

Malgré ce qui précède, le rapport affirme que l'enseignement offert à Lennoxville présente suffisamment de cohérence pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs poursuivis par la Ministre. Il s'explique en ces termes :

«While most courses tend to be specific, their variety and scope provide students with a broad overview of topics and issues in the Social Sciences and a working knowledge of concepts and research methods. Since they all ascribe to, and comprehensively cover, the same cohesive set of objectives, one can conclude that there is a common collective focus and cohesiveness to the Social Sciences program.»⁸

Cette explication laisse sans réponse un certain nombre d'écarts dans les détails de la mise en oeuvre. Par exemple, dans le tableau⁹ où les enseignants ont identifié les objectifs poursuivis par les cours du tronc commun, deux professeurs différents donnant un même cours rapportent atteindre des objectifs largement différents. Le rapport s'en explique en disant que les questionnaires ont été interprétés différemment par les professeurs concernés, entraînant des réponses divergentes qui masquent des résultats en réalité comparables. Il est pour le moins étonnant que l'exercice d'autoévaluation n'ait pas permis de lever ces ambiguïtés et de produire des données cohérentes. Cette tentative *a posteriori* de situer les cours dans une perspective programme n'est pas très convaincante et laisse penser que l'offre de cours à Lennoxville repose sur d'autres critères qu'une vision cohérente de la formation à offrir et du profil recherché de diplômé.

Le Collège peut-il, alors, s'assurer de l'atteinte des objectifs en s'appuyant sur les résultats de ses étudiants en fin de parcours, au moyen, par exemple de l'activité d'intégration ou de la performance à l'université des diplômés?

7. Ibid., p.7.

8. Ibid., p.10.

9. Ibid., p.8.

À Lennoxville, l'activité d'intégration était, durant les années de référence, incluse dans le cours *d'Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Le rapport donne à penser qu'elle se réduisait à une simple question d'examen de fin de session, et que la réussite ou l'échec à cette question n'affectait pas la note finale de l'étudiant pour le cours. L'activité d'intégration était donc réduite à sa plus simple expression et il serait hasardeux d'appuyer sur une information aussi mince l'appréciation des résultats de la mise en oeuvre locale du programme.

Par ailleurs, on verra au chapitre sur l'efficacité que la performance des diplômés à l'université n'est pas suffisamment connue pour fournir une base adéquate d'appréciation de l'atteinte des objectifs.

La définition de profils dans le programme peut établir des distinctions venant clarifier les objectifs autant que soutenir les efforts visant à les atteindre. Bien que le Collège reconnaisse un profil «Commerce» distinct de celui des «Sciences sociales générales», l'évolution récente tend à laisser de plus en plus les étudiants choisir leurs cours si bien que les différences formelles entre les deux profils s'estompent progressivement. Elles ne sont d'ailleurs commentées nulle part dans le rapport.

La visite du Collège, pour sa part, a confirmé qu'il n'y a pas de vision partagée des objectifs poursuivis ni du profil de diplômé.

Par conséquent, la Commission recommande au Collège de s'assurer que soit développée une telle vision en prenant appui sur l'énoncé de mission du Collège et sur les objectifs du programme définis par la Ministre.

Au chapitre de la séquence des activités d'apprentissage, le rapport commente :

«We were puzzled, in the question posed in sub-criterion 2.3, by the expressions “links established among the content of the courses” and “progressive acquisition and integration of knowledge”. At Champlain – Lennoxville we have adopted a realistic approach to the education of young people. While expecting our core courses to provide a common body of knowledge, we also recognize that wanting college-level students to be able to make complete and sophisticated linkages among Introduction to Psychology, Macroeconomics, and Western Civilization, is perhaps a little unrealistic.»¹⁰

10. Ibid., p.17.

La Commission a pu constater qu'au-delà des préalables obligatoires imposés par la Ministre, les cours offerts dans le programme étaient le plus possible exempts de contraintes quant à l'ordre dans lequel ils devaient être suivis et quant à la clientèle à qui ils étaient offerts, si bien que, dans la plupart des cas, le professeur ne peut appuyer son enseignement sur un ensemble d'acquis antérieurs commun à la majorité des élèves. Ces derniers ont aussi confirmé une relative absence de mise en séquence des cours et cela, même à l'intérieur de chaque discipline, la Commission ayant constaté que, sauf pour la Psychologie, il n'y avait pas non plus de séquence ordonnée dans l'offre des cours disciplinaires.

Dans cette perspective, la Commission doit conclure que les cours offerts dans le programme de *Sciences humaines* à Lennoxville, sauf exception, sont sans liens apparents les uns avec les autres et que la façon dont ils sont sélectionnés et offerts procède d'une logique qui semble ne rien devoir aux exigences d'un programme bien organisé et structuré autour d'objectifs précis. C'était pourtant là le sens de la réforme du programme en 1991, le Ministre voulant alors pallier aux déficiences provenant d'une approche trop éparpillée.

Pour ces raisons, la Commission recommande au Collège de revoir l'offre de cours du programme pour s'assurer que, tout en tenant compte des caractéristiques des élèves, elle favorise la progression des apprentissages des étudiants tant en termes d'approfondissement des contenus notionnels que du développement progressif des compétences méthodologiques.

En ce qui concerne la charge de travail exigée des étudiants, le rapport fait état d'exigences élevées, ce qui est confirmé par les élèves rencontrés. Le rapport montre que la charge moyenne dépasse souvent la pondération officielle des cours. Ces exigences sont en général présentées dans les plans de cours, ce qui permet une certaine planification de la part des élèves. Le rapport et la visite ont permis de constater la présence de variations entre les professeurs à ce sujet. Les indications sur la nature et les échéances des travaux et examens sont plus ou moins précises selon les cas. Cette situation reflète assurément, comme l'affirme le rapport, la présence de ce que l'on décrit comme une «pédagogie créative»¹¹ dans le Collège. Mais au-delà d'une certaine limite, ces écarts risquent de menacer l'équité.

11. Ibid., p 35.

Les élèves ont, par ailleurs, souligné un manque de coordination qui empêche leurs professeurs de répartir plus harmonieusement les échéances des travaux en milieu et en fin de session. Par contre, ils ont aussi noté que les professeurs étaient souvent ouverts à l'idée de déplacer une date de tombée ou d'examen à brève échéance, quand un problème se présentait. Cette réaction *ad hoc* permet sans doute de régler les situations difficiles, mais ne peut être considérée comme un mode de gestion idéal.

La Commission *suggère* au Collège de mettre en place des mécanismes de concertation entre les professeurs du programme dans le but de les amener à harmoniser leurs exigences dans le respect de la pondération officielle des cours.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et l'encadrement des élèves : l'adaptation des méthodes pédagogiques; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage permettant d'améliorer la réussite des études et la disponibilité du personnel enseignant.

Le rapport d'autoévaluation fait état de méthodes pédagogiques variées. Il mentionne, entre autres, les exposés en classe, les exercices individuels et en équipe, les sessions de questions et réponses, les exposés par les étudiants, les discussions en classe et diverses formes de laboratoires. La visite, particulièrement la rencontre avec les étudiants, n'a pas confirmé une telle variété. Ceux-ci gardent plutôt l'impression que leurs cours sont dominés par les exposés magistraux, les questions et réponses et les exercices. Le rapport présente une bonne réflexion sur les caractéristiques de la clientèle à desservir et sur les méthodes pédagogiques les mieux adaptées à chaque catégorie d'élèves. Selon le témoignage des étudiants, le principal problème à ce chapitre réside surtout dans la disparité des comportements pédagogiques entre les professeurs.

La Commission *suggère* donc au Collège de poursuivre la réflexion déjà bien amorcée et d'assurer la concertation des professeurs sur les méthodes pédagogiques à utiliser, leur variété et leur adaptation aux caractéristiques des élèves.

Au chapitre des mesures de dépistage des difficultés d'apprentissage, de suivi et de soutien, le rapport fait état d'un grand nombre de mesures et d'activités. La disponibilité de divers conseillers, d'un centre de documentation en matière d'orientation scolaire et professionnelle, d'un atelier d'écriture, de laboratoires de didactique de lecture, de langue écrite et de méthodes de travail

intellectuel, etc., sont autant d'acquis à mettre au crédit du Collège. Ce dernier a, de plus, exploré diverses formules d'enseignement adapté comme la session d'accueil et des cours de mise à niveau en langue seconde adaptés à la clientèle. La Commission a aussi constaté que tous ces services sont attrayants, fréquentés, appréciés par les élèves, et pertinents dans leurs orientations. Ils sont, de plus, animés par un personnel dynamique, sensible aux besoins des étudiants et dotés d'un sens du service remarquable. Collectivement, ces mesures sont assurément un point fort du programme et un objet de fierté pour tout le Collège.

La taille du Collège et l'aménagement des lieux facilitent largement l'accès aux professeurs dont les bureaux sont situés à proximité des salles de classe et des locaux d'études mis à la disposition des étudiants. Durant les années de référence sur lesquelles porte l'évaluation, le Collège ne s'était pas doté d'une politique concernant la disponibilité des enseignants à leurs élèves. Il en a depuis adopté une. La Commission a pu vérifier que les horaires des professeurs et leurs heures de disponibilité sont affichées sur les portes des bureaux.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Les deux sous-critères retenus concernent plus particulièrement l'adéquation des ressources humaines : la qualification et le nombre des professeurs; les procédures d'évaluation et le perfectionnement de ces professeurs.

Sur un total de 34 professeurs enseignant dans le programme de *Sciences humaines*, 29 sont détenteurs d'un diplôme de 2^e cycle et un nombre égal ont dix ans et plus d'expérience dans l'enseignement. Il a déjà été dit que 26 d'entre eux sont permanents et que 30 enseignent à temps plein. On peut donc considérer que le Collège peut compter sur une équipe professorale qualifiée, expérimentée et stable.

Il n'y a pas de mécanisme formel qui préside à l'attribution des cours à enseigner. Tant les cours du tronc commun que ceux de méthodologie sont attribués aux professeurs qualifiés qui ont l'expérience souhaitable et font montre d'intérêt.

Le rapport signale qu'il n'y a pas, au Collège, de politique d'évaluation des professeurs. Certains enseignants, cependant, évaluent leurs cours périodiquement au moyen de diverses formes de consultation auprès des étudiants.

Le Collège dispose de fonds alloués au développement professionnel de ses professeurs mais ils ne sont que peu utilisés par les enseignants de *Sciences humaines*. L'établissement soutient que sa situation géographique, loin des grands centres où la formation en anglais est surtout disponible, défavorise un recours fréquent aux possibilités offertes. C'est sous-estimer le potentiel des deux universités qui sont immédiatement accessibles, dont une anglophone, et exagérer l'éloignement de Montréal. Par ailleurs, la Commission constate qu'il n'y a pas de liens repérables entre les fonds alloués au perfectionnement et les besoins de formation mis à jour par l'évaluation des cours.

La visite a permis de constater une certaine réticence à l'évaluation des cours et de l'enseignement en général parmi le corps professoral de même que la présence d'une perception négative des résultats qu'on peut attendre du développement professionnel.

La motivation des professeurs dans leur travail varie considérablement de l'un à l'autre. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les commentaires de quelques professeurs à ce sujet :

«There is no doubt the teaching staff is motivated and most are continually trying to change and improve. Teachers are interested in their students and are striving to find ways to reach them. We don't need to be motivated, but don't "demotivate" us further.»

«The skill level is there but motivation is low. This has been accentuated by the introduction of the program approach.»

«Some teachers are motivated and skilled. It comes down to individuals and their attitudes. Not much can be done for people who are not motivated.»

«Teachers have taken severe blows to their morale :... The only thing that keeps the place afloat is the fact that they seem to enjoy working with one another.»

«Teachers could be more motivated if there were more sharing and cooperation among them.»¹²

12. Ibid., p.78.

Lors de la visite, la Commission a pu constater que l'attitude d'un certain nombre de professeurs paraissait plutôt négative. Le discours entendu était généralement défavorable non seulement à l'évaluation et à l'approche programme, mais exprimait aussi une perception négative des étudiants. Une telle attitude risque, à long terme, d'affecter non seulement le moral et la volonté d'agir des collègues plus dynamiques, mais aussi ceux des étudiants, qui n'y sont pas insensibles. Elle risque donc de miner plus que de stimuler le goût pour l'étude et de diminuer les chances de succès des élèves.

La Commission a bien cherché des causes à cet état de choses, mais sans succès. Rien dans la situation du Collège ne diffère suffisamment de celle des autres établissements pour expliquer le niveau de mécontentement observé à Lennoxville. L'évolution récente des conditions de travail n'affecte pas seulement cet établissement. Les élèves, pour leur part, ont tenu à souligner que les problèmes éprouvés en rapport avec ces attitudes n'étaient pas généralisés et que certains professeurs étaient compétents et ouverts.

Pour ces raisons, la Commission recommande au Collège de tout mettre en oeuvre pour améliorer la motivation des professeurs et leurs attitudes envers l'enseignement et les élèves.

La Commission a constaté la très grande qualité des installations du Collège. Le principal édifice de Champlain – Lennoxville est tout neuf et il a été construit en tenant compte des besoins concrets de l'enseignement. Les professeurs disposent de bureaux bien aménagés. De nombreux petits locaux d'études ont été réservés à l'usage des étudiants. La bibliothèque du Collège est celle de l'Université Bishop's et offre donc aux élèves l'accès à des ressources habituellement réservées aux étudiants universitaires. Les laboratoires d'informatique sont adéquats et l'accès à l'Internet est en voie de se généraliser dans le Collège. On ne peut que conclure que cet aspect est un point fort du programme et qu'il contribue certainement à faciliter les études quand on constate, de plus, que le Campus conjoint avec l'Université Bishop's est lui-même un site vaste et attrayant.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères permettent d'apprécier l'efficacité du programme : les modes et instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite des cours; le taux de diplomation; l'atteinte des objectifs du programme.

Le rapport d'autoévaluation affirme que les modes et instruments d'évaluation des apprentissages respectent la politique en vigueur à ce sujet. La visite a cependant permis à la Commission de constater des variations importantes dans la pondération des exercices et autres formes d'évaluation entre deux professeurs chargés de donner un même cours. Les élèves s'estiment généralement traités avec justice en la matière, mais confirment que les standards et les pratiques d'évaluation varient considérablement d'un professeur à l'autre quant à la nature et au nombre des travaux exigés, ainsi qu'à la quantité de rétroactions qu'ils reçoivent après un examen ou le dépôt d'un travail.

Il faut noter que certains professeurs qui donnent un même cours partagent leur plan de travail. Il existe même un manuel d'apprentissage commun dans le cas du cours *d'Initiation pratique à la méthode des Sciences humaines*. Ces initiatives sont un pas dans la bonne direction et il est à souhaiter qu'elles s'étendent.

L'examen détaillé des plans de cours et des instruments d'évaluation pour *Économie globale* et *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* confirme que les professeurs se concertent. Le fait que le Collège se soit doté d'une procédure d'approbation des plans de cours y contribue sans doute. Cependant, les objectifs présentés dans les plans de cours analysés s'écartent de ceux définis par la Ministre et les standards, dans le cas d'un cours d'économie, outrepassent ceux du niveau collégial. Par ailleurs, de nombreux indices dans le rapport d'autoévaluation ou recueillis lors de la visite donnent à penser que la nécessité d'harmoniser l'évaluation des apprentissages n'est pas clairement perçue par l'ensemble des enseignants.

La Commission *suggère* donc au Collège d'étendre encore davantage la concertation entre les professeurs dans le but de faciliter l'harmonisation des exigences et le respect de standards de niveau proprement collégial.

Le rapport fait état de taux de réussite irréguliers aux cours du tronc commun durant les années de référence de l'évaluation. Lors de la visite, les professeurs ont posé l'hypothèse que ces taux s'expliquent par la faiblesse des étudiants, dont la moyenne au secondaire diminue progressivement depuis quelques années.

La Commission est d'avis qu'une telle explication est insuffisante et qu'une analyse plus approfondie s'impose dans le but d'identifier les facteurs responsables des résultats observés et de leur porter remède. La nature des exigences est-elle en cause? Les méthodes pédagogiques? L'horaire assigné aux cours? D'autres contraintes influant sur l'enseignement? La situation témoigne d'un problème qui ne peut être ignoré.

Le rapport fait aussi état d'un taux de diplomation dans le délai prescrit de 11 % pour la cohorte de 1993. Les données les plus récentes¹³ le haussent à 13 %, ce qui n'est guère mieux. De plus, la tendance au cours de trois années se terminant avec 1993 était à la baisse, le taux passant successivement de 25 % en 1991 à 18 % en 1992 pour atteindre 13 % en 1993. Le rapport fait remarquer que ces résultats sont comparables à ceux des autres collèges anglophones mais conclut en les qualifiant collectivement de scandaleux (*shocking*)¹⁴.

Le rapport n'offre que peu d'explications à cette situation, évoquant simplement «la profonde apathie»¹⁵ des étudiants d'aujourd'hui et faisant allusion à d'autres facteurs comme les difficultés liées à des études dans une langue autre que la langue maternelle, le départ pour l'extérieur du Québec d'une partie de la clientèle après une seule année d'études et la baisse progressive de la performance des élèves tel qu'en témoigne leur cote au secondaire.

La Commission reconnaît l'influence probable de tous ces facteurs, même si leur importance respective est variable. Elle est toutefois d'avis, comme dans le cas des taux de succès aux cours du tronc commun, qu'il est nécessaire de pousser l'analyse plus avant et de trouver des moyens d'améliorer la performance du Collège.

Aussi la Commission recommande au Collège de tout mettre en oeuvre pour améliorer les taux de succès et de diplomation de ses étudiants et de se doter, pour ce faire, d'un système de suivi de leurs caractéristiques et de leur cheminement.

Le rapport ne s'étend pas beaucoup sur la vérification de l'atteinte des objectifs du programme. Les diplômés ont été consultés au moyen d'un questionnaire, mais seulement 13 diplômés sur 41 ont retourné un questionnaire complété, ce qui est nettement insuffisant pour conclure avec assurance.

-
13. Système d'information sur les cheminements scolaires au collégial (CHESCO), Fiche signalétique du Collège en date du 3 juin 1996.
 14. Self-Evaluation of the Social Sciences Program, Champlain Regional College – Lennoxville Campus, February 1996, p.93.
 15. Ibid., p 94. L'expression est citée du livre In School de Ken Dryden.

Les résultats des étudiants à l'activité d'intégration sont également peu concluants. L'interprétation donnée par le Collège à cette activité, incluse dans un cours de méthodologie, de même que l'étroitesse de la base d'évaluation, qui se limite à une seule question ajoutée à l'examen final, font en sorte de limiter les enseignements qu'on peut en tirer quant à l'atteinte des objectifs.

La qualité de la gestion du programme

Pour permettre d'apprécier la qualité de la gestion du programme, la Commission met l'accent sur les structures, l'exercice des fonctions de gestion et les moyens de communication, de même que le degré d'implantation de l'approche programme en *Sciences humaines* au Collège.

Durant la période de référence pour l'évaluation, le programme prenait appui sur une structure composée de deux départements. Le premier réunissait les disciplines de psychologie, sociologie et anthropologie et le second, l'histoire, l'économique, les civilisations anciennes, la géographie et les sciences politiques. D'autres disciplines apportaient aussi une contribution tout en restant rattachées ailleurs : les mathématiques, l'administration des affaires et la philosophie.

Ces départements ont depuis été remplacés par une structure basée sur le programme. Les deux départements multidisciplinaires ont donc disparu, mais la présence de disciplines contributives extérieures continue d'exister, malgré les réaménagements. Cette nouvelle structure est en période d'implantation.

Bien que cette nouvelle structure soit encore trop récente pour qu'on puisse juger définitivement de ses résultats, elle ne s'est pas avérée, jusqu'à maintenant, plus propice que la précédente à l'exercice d'un leadership pédagogique efficace. L'ancienne structure présentait un certain nombre de cloisonnements, principalement des cloisonnements disciplinaires, qui constituaient autant d'obstacles au dialogue constructif. Quant à la nouvelle, son implantation ne semble pas avoir été perçue comme la conséquence logique d'une réforme de l'enseignement collégial que se seraient appropriés les professeurs et, pour cette raison, n'a pas encore suscité leur adhésion.

La communication semble adéquate entre les instances formelles comme l'administration et le syndicat, mais semble plus problématique avec les professeurs du programme et entre eux. On a déjà évoqué le fait que les professeurs ignoraient les objectifs du programme et reconnaissaient n'en avoir pris connaissance qu'à l'occasion de la présente évaluation. De même, le rapport affirme que leur participation à l'évaluation de leur propre programme n'a été que marginale. Et quant à la

circulation de l'information en direction des étudiants, ceux-ci ignoraient largement que le programme était évalué, n'avaient pas été invités à donner leur point de vue et n'avaient pas vu le rapport d'autoévaluation.

Le changement de structure se révélera probablement positif à long terme, mais il est impératif de le compléter par un système de communication plus efficace et de soutenir son implantation en appuyant davantage les efforts du coordonnateur de programme nouvellement nommé.

Par conséquent, la Commission recommande au Collège de compléter la restructuration en cours par des modalités de fonctionnement souples et efficaces susceptibles de permettre l'exercice d'un leadership clair, tant de l'administration que du «comité de programme» et la circulation de l'information pertinente à tous les échelons, et ainsi de favoriser l'adoption des mesures nécessaires à la relance du programme.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme de *Sciences humaines* (300.01) du Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville est aux prises avec des difficultés importantes. Malgré la présence d'atouts de taille, comme les remarquables installations et un ensemble de mesures de dépistage et d'encadrement bien pensées et bien exécutées, le programme ne doit plus être offert comme il l'était au moment de l'évaluation.

La Commission ne peut que constater que, malgré la récente réforme de ses structures, la mise en oeuvre locale du programme est désorganisée. Le sens de l'approche programme prônée par le *Renouveau de l'enseignement collégial* est incompris par ceux même qui sont chargés de le mettre en oeuvre. Les objectifs du programme sont méconnus. Les activités pédagogiques offertes sont désordonnées. Les pratiques pédagogiques divergent jusqu'à menacer l'équité envers les élèves. Et les résultats en termes de succès des élèves sont piètres ou indéterminés.

De plus, plusieurs professeurs sont réfractaires non seulement à l'innovation en général, mais également à l'idée même d'auto-critique, qui constituerait pourtant une voie efficace d'amélioration.

Pour ces raisons, la Commission formule six recommandations dans le but :

- d'améliorer l'appropriation de la fonction d'autoévaluation;
- de favoriser le développement d'une vision intégrée du programme;
- de faciliter l'apprentissage étudiant au moyen d'une séquence de cours mieux ordonnée;
- d'améliorer la motivation des enseignants;
- d'améliorer l'efficacité du programme à l'aide, notamment, d'un système d'information adéquat;
- de mettre en place des mécanismes de fonctionnement propices à l'exercice d'un leadership efficace et à la relance du programme.

En plus de ces recommandations, la Commission énonce trois suggestions concernant l'harmonisation des exigences envers les étudiants, la concertation des professeurs en matière de pédagogie et le respect des standards du niveau collégial dans l'enseignement.

La prise en compte de ces recommandations, suggestions et des autres remarques formulées au fil du texte devrait permettre au Collège de procéder à une réforme en profondeur du programme de *Sciences humaines* offert au Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville.

Les suites de l'évaluation

Sans même attendre le dépôt du rapport final d'évaluation, le Collège a amorcé une importante refonte de son programme à partir des constats suscités par le processus d'autoévaluation et la démarche de la Commission.

- Afin de réaliser le passage à l'approche programme, la Direction du Collège a proposé un plan d'action s'échelonnant sur plusieurs sessions. Un sous-comité départemental a été formé et chargé de développer une véritable approche programme en *Sciences humaines*. Ce sous-comité s'est d'abord penché sur la formulation des buts et des objectifs du programme, d'où il a tiré trois profils de cheminement des études. De là, il a amorcé la formulation des habiletés et des compétences à communiquer aux étudiants. En s'appuyant sur ces éléments, il compte éventuellement produire une séquence cohérente d'activités d'apprentissage et des directives adéquates concernant la révision des plans de cours. Ces travaux sont réalisés en concertation avec le Département dans son ensemble. Le Collège compte implanter son nouveau programme dès l'automne 1997.
- Outre ces travaux, le plan d'action comporte un volet en vertu duquel le Collège doit se doter d'outils statistiques plus détaillés afin de mieux suivre la progression des étudiants et la réussite dans le programme. L'établissement compte aussi améliorer la gestion pédagogique du programme afin de favoriser davantage la coordination de l'enseignement. Un nouveau comité de programme sera formé où seront invités à siéger, outre les professeurs et administrateurs concernés, des étudiants, des universitaires et des professionnels en Sciences humaines. Le Collège compte sur cet apport extérieur pour assurer une pertinence optimale du programme.
- Le Collège a également consenti un effort particulier au chapitre du perfectionnement du personnel. Les thèmes de formation qui sont envisagés couvrent tous les aspects de la formation basée sur le développement des compétences, les théories de l'apprentissage, les méthodes et stratégies d'enseignement, l'évaluation des apprentissages, le dépistage et le soutien aux étudiants en difficulté d'apprentissage, le rôle de l'enseignant au collégial et la conduite d'une évaluation de programme.

La Commission estime que les actions entreprises devraient contribuer à améliorer la qualité de la mise en oeuvre du programme. Elle s'attend à recevoir, au moment opportun, un rapport présentant les progrès accomplis au regard des recommandations formulées dans la présente évaluation.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président